

Compte-rendu de la première Formation spécialisée du 4 avril 2023

Cette première Formation Spécialisée (ex-CHSCT) s'est déroulée en présentiel de 14h15 à 17h10.
Tous les membres étaient présents.

1- Fabien Carrière est proposé pour être le secrétaire de séance.

2 – Rapport d'activité du Dr Cabrol :

- priorité est donnée aux visites médicales pour un 1^{er} emploi, une reprise après arrêt maladie et les post-reprises
- préconisation de matériel spécifique pour améliorer les conditions de travail et notamment en télétravail
- visite des 2 SGC du département
- fiche de risque revue en fonction du cadrage national : durée rallongée entre 2 visites pour de nombreuses missions
- Le secteur d'intervention et de coordination du Dr Cabrol est élargi puisqu'elle intervient pour les outre-mer

3 - Rapport de l'ISST : présentation de la note d'orientations ministérielles 2023

4 - Rapport de l'assistante sociale : 67 personnes rencontrées en 2022 pour intervention

- sur la vie familiale 24,66 %
 - la vie professionnelle 21,92 %
 - la santé 20,55 %
 - le budget 15,07 %
 - le logement 13,70 %
- 16 personnes ont sollicité une aide financière et 4 un accompagnement à la maîtrise de leur budget.

5 – examen des fiches du registre de sécurité : des formations sont proposées en fonction des remarques formulées dans le DUERP

6 – 11 fiches de signalement étudiées en réunion préparatoire :

SIP de Blois:4

SIP de Romorantin : 3

PRS : 1

SPFE : 1

BDV : 1

Trésorerie Amendes : 1

10 ont fait l'objet d'un courrier de mise en garde aux contribuables dans les jours suivants le signalement

1 fiche a fait l'objet d'un dépôt de plainte et la mise en oeuvre de l'article 40 ; affaire à suivre.

Il est rappelé que la fiche doit être rédigée par l'agent et qu'il faut dans tous les cas se domicilier à la DDFIP et non à son adresse personnelle.

7 – Point accident : un accident routier pris en compte pour le trajet travail-domicile

8 – travaux immobiliers : plan présenté pour le réaménagement du hall du bâtiment Bodin de Blois avec nouvelle organisation déjà présentée aux agents du service, financement intégral par la Direction Centrale.

Travaux prévus à partir d'octobre 2023 jusqu'à fin mars 2024 : le hall sera inaccessible durant cette période en raison de désamiantage.

Un groupe de travail va être constitué pour réfléchir à une solution alternative pour l'accueil.

Les nouvelles procédures d'accueil (voltigeur) soulèvent des interrogations pour la sécurité des agents qui interviennent dans ce nouvel espace tout comme dans les nouveaux box.

9 – Budget 2023 : Il y a désormais 2 enveloppes allouées : une pour le budget local dont le montant des AE est de 37 001 € et une concernant les formations régionalisées du 41 dont le montant des AE est de 6 916 €.

Sur l'enveloppe budgétaire pour les dépenses locales, il est possible de mettre en place des formations même si le budget des formations régionalisées n'est pas suffisant.

Dépenses validées :

- main-courante en bois dans l'escalier pour l'accès à la trésorerie amende dans le bâtiment du 9 rue Louis Bodin
- 5 supports pour ordi portable
- 5 supports double écran
- 1 écran asus
- souris trackball optique
- tapis de souris repose poignet
- 5 roller mouse + 7 souris verticales
- 6 fauteuils de bureau please
- 2 fauteuils de bureau E8
- escabeau main courante

10 – questions diverses : L'intersyndicale informe soutenir la demande d'espace de dialogue (EDD) formulées par les agents du SDIF.

La Direction par M AUBRET a déjà rencontré tous les agents du service lors d'une réunion le matin même. Il informe avoir déjà fait remonté à la Direction Générale les difficultés avec les applications qui dysfonctionnent et celles attendues non livrées à ce jour.

Il confirme également le maintien d'un EDR, de contractuel et d'auxiliaire pour soutenir ce service.

La mise en place des nouvelles procédures dématérialisées dont GMBI génère énormément de demande des usagers.

M Aubret indique également que l'emploi prévu dans le cadre du transfert des taxes d'urbanisme, transfert de la DDT ne suivra pas sa mission. Il est proposé de recruter en septembre prochain une contractuelle déjà opérationnelle sur cette mission à la DDT pour un contrat de 3 ans mais sans certitude à l'heure actuelle.